

PLAN D'AFFECTATION DES ZONES

ECHELLE 1:5000

ENQUETE PUBLIQUE COMPLEMENTAIRE

1

Mis à l'enquête publique par parution dans la Feuille officielle (FO) n° du

2

Adopté par le Conseil communal de la Folliaz,

Le/La Syndic-que Le/La Secrétaire

3

Approuvé par la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME),

Le/La Conseiller-ère d'Etat, Directeur-trice,

Mars 2022

10000-PAL 1000-020014

urbaplan

LEGENDE

ZONE D'AFFECTATION

- ZONES A BATIR
- zone de centre village 1
 - zone de centre village 2
 - zone résidentielle de moyenne densité
 - zone résidentielle de faible densité
 - zone libre
 - zone d'intérêt général
 - zone spéciale Macconnens
 - zone d'élevage de chevaux
 - zone spéciale à caractère sportif
 - zone militaire
- ZONES AGRICOLE
- zone agricole
- AUTRE ZONE
- aire forestière
- ELEMENTS SUPERPOSES
- PERIMETRES SUPERPOSES
- prescriptions particulières selon RCU
 - perimètre de protection du site construit
 - perimètre de protection de l'environnement des bâtiments protégés
 - perimètre archéologique
 - perimètre de protection de la nature
- SECTEURS SUPERPOSES
- dangers naturels selon carte de dangers (dangers fort, moyen, faible et indicatif/résiduel)
 - mouvement de terrain
 - crues
 - espace réservé aux cours d'eau
- ELEMENTS PROTEGES SUPERPOSES
- bien culturel mis sous protection: catégorie 1, 2 et 3, objets divers
 - chemin historique selon inventaire IVS
 - catégorie 1
 - catégorie 2
 - boisements hors-forêt protégés (arbre isolé, verger), cf. art. 7 RCU
- AUTRES ELEMENTS SUPERPOSES
- bâtiment non soumis à l'indice d'utilisation (selon l'art. 80 al. 5 RELAT/c)
 - constatation de la nature forestière
 - limite de construction
- INFORMATIONS INDICATIVES
- cours d'eau à ciel ouvert
 - cours d'eau sous tuyau (trace indicatif)
 - corridor inconstructible (4m de part et d'autre de l'axe)
 - zone de protection des eaux souterraines légalisée (S1, S2, S3)
 - ligne à haute tension
 - sites pollués (aires d'exploitation / sites de stockage)

ZCV I
ZCV II
ZRM
ZRFD
ZL
ZIG
ZSM
ZEC
ZCS
ZM

